

COMPROMIS - PROMESSE DE VENTE

Entre :

M / Mme / Mlle * : _____

Adresse complète : _____

Et :

M / Mme / Mlle * : _____

Adresse complète : _____

Il a été convenu ce qui suit :

M / Mme / Mlle * _____ propriétaire du véhicule

Marque : _____ Modèle : _____ Immatriculé : _____

promet de le vendre à :

M / Mme / Mlle * _____ qui accepte le véhicule.

Le prix de vente convenue est de : _____ et sera payé de façon suivante :

A la date de signature des présentes : _____ à titre d'arrhes ou acompte *.

Le solde soit : _____ le jour de signature de l'acte de vente.

Date de livraison du véhicule : __/__/__

Les parties font élection de domicile en leurs demeures respectives, telles qu'elles sont énoncées ci-dessus.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE DU VENDEUR

SIGNATURE DE L'ACHETEUR

(*) Barrer la mention inutile (**Acomptes** : seule une décision de justice peut annuler la vente. **Arrhes** : si l'acheteur se désiste, ses arrhes sont perdues. Si c'est le vendeur, il doit rembourser un montant égal au double des arrhes).

Exemplaire destiné à l'acquéreur

COMPROMIS - PROMESSE DE VENTE

Entre :

M / Mme / Mlle * : _____

Adresse complète : _____

Et :

M / Mme / Mlle * : _____

Adresse complète : _____

Il a été convenu ce qui suit :

M / Mme / Mlle * _____ propriétaire du véhicule

Marque : _____ Modèle : _____ Immatriculé : _____

promet de le vendre à :

M / Mme / Mlle * _____ qui accepte le véhicule.

Le prix de vente convenue est de : _____ et sera payé de façon suivante :

A la date de signature des présentes : _____ à titre d'arrhes ou acompte *.

Le solde soit : _____ le jour de signature de l'acte de vente.

Date de livraison du véhicule : __/__/__

Les parties font élection de domicile en leurs demeures respectives, telles qu'elles sont énoncées ci-dessus.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE DU VENDEUR

SIGNATURE DE L'ACHETEUR

(*) Barrer la mention inutile (**Acomptes** : seule une décision de justice peut annuler la vente. **Arrhes** : si l'acheteur se désiste, ses arrhes sont perdues. Si c'est le vendeur, il doit rembourser un montant égal au double des arrhes).